

Quelques conditions pour développer un télé-enseignement interactif

Michel Pichette



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/3015>

DOI : 10.4000/edc.3015

ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université Lille-3

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 1987

Pagination : 101-113

ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Michel Pichette, « Quelques conditions pour développer un télé-enseignement interactif », *Études de communication* [En ligne], 8 | 1987, mis en ligne le 28 février 2012, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/edc/3015> ; DOI : 10.4000/edc.3015

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Tous droits réservés

Quelques conditions pour développer un télé-enseignement interactif

Michel Pichette

Interactivité. Appropriation. Pédagogie

- 1 Plus qu'hier encore, il est possible aujourd'hui d'organiser et de participer à des activités d'apprentissage à distance en recourant à l'exploitation « d'outils » permettant de maximiser davantage la qualité de l'activité cognitive que chacun déploie dans des situations de réceptivité simple.
- 2 Les technologies de télécommunication actuelles rendent possible la transformation de l'interlocuteur d'une communication éducative en un récepteur et en un émetteur tout à la fois. Elles lui permettent d'être un télé-acteur impliqué dans une situation de télé-travail d'apprentissage.
- 3 Les technologies permettent ainsi de créer des contextes où l'on peut apprendre à distance, sans distance. Des contextes d'apprentissages qui, à bien des égards n'auraient pas grand-chose à envier des façons habituelles d'enseigner dans une salle de cours.
- 4 En effet, les technologies permettent aujourd'hui de rejoindre des étudiants indépendamment des contraintes du déplacement ; elles permettent une plus grande souplesse dans l'aménagement du temps consacré à l'apprentissage ; elles permettent d'enrichir le traitement des objets d'apprentissage par le recours aux techniques et langages de l'image et du son. Mais elles permettent aussi la possibilité d'une individualisation et d'une interpellation plus directe et intime de l'étudiant dans son domicile, en même temps qu'elles lui donnent la possibilité de pouvoir intervenir directement sur le corpus de sa formation en interagissant avec ceux qui la lui « dispensent » comme avec les autres participants.

- 5 Nous possédons aujourd'hui des technologies qui rendent possible la réalisation d'activités interactives d'apprentissage. Comment cela peut-il se faire et quelles sont les conditions qui peuvent les rendre possibles ?

Les conditions minimales

- 6 Il faut, dès le départ, décider et choisir de mettre la « machine télévisuelle », les technologies interactives, les techniques et langages de l'image et du son au service premier de son projet comme de ses objectifs éducatifs.
- 7 Qu'il s'agisse du téléphone, de la caméra, des machines informatiques ou encore des systèmes tels que la câblodiffusion, QUBE, video-way, le vidéo-disque, etc. : nous ne nous trouvons jamais ailleurs que devant des moyens, des outils qu'il s'agit de « plier » en fonction du projet et des objectifs que l'éducateur est seul à décider d'entreprendre. Ce sont par ailleurs des moyens qui génèrent des formes de langages propres dont on ne dira jamais assez qu'il faut non seulement en tenir compte, mais aussi maximiser leur exploitation : une communication interactive par le moyen du téléphone a ses codes propres, la caméra qui transmet l'image a une « écriture » et un « langage » qui est le sien, tout comme c'est le cas du langage et des façons de travailler avec un micro-ordinateur.
- 8 Plier la « machine télévisuelle » et les technologies de télécommunication interactives à son projet éducatif, cela signifie que la technologie à elle seule ne suffit pas à rendre possible un apprentissage interactif. Ce n'est pas, si l'on prend un exemple simple, parce que des étudiants peuvent communiquer par téléphone avec un professeur en studio, qu'il y aura nécessairement interaction.
- 9 L'interactivité, c'est plus et autre chose que de donner au téléspectateur étudiant le pouvoir de renvoyer un message à la source émettrice. Ce n'est pas de la rétro-action. C'est plutôt une pratique de communication spécifique rendue possible par une intention et une stratégie pédagogique qui se traduisent par des façons de dire, de faire, de montrer (image) avec le recours de technologies et de techniques qui la rendent possible.
- 10 L'interactivité en éducation suppose qu'on prenne en compte les dimensions de l'individu et du groupe étudiant comme moteur d'un sens et pas seulement d'une réponse. L'interactivité, en éducation, se réfère à une conception de l'apprentissage qui place l'apprenant au cœur du déroulement de l'acte pédagogique et tente de prendre en compte les multiples interactions qui se jouent dans le processus d'apprentissage. C'est une démarche d'appropriation des connaissances et des expériences. C'est une démarche qui tend à favoriser le développement des connaissances de chacun en favorisant leur enrichissement à travers un processus d'échanges et de travail guidé par l'éducateur.
- 11 Les stratégies nécessaires à la réalisation d'une activité de télé-enseignement interactif ont pour référent une théorie de la formation interactive des connaissances, une connaissance du phénomène fondamentalement interactif des processus cognitifs.

Quelques conditions particulières

- 12 Tout comme ce ne sont pas les technologies interactives qui déterminent la qualité fondamentale d'un apprentissage interactif, la réalisation de ce type et de cette forme

d'apprentissage ne peut pas dépendre exclusivement d'un contexte de télé-diffusion qui privilégierait seulement « le direct ».

- 13 Dans la mesure où les stratégies pédagogiques et communicationnelles ont été sérieusement articulées en fonction de l'interactivité recherchée tout autant dans la façon de traiter un sujet que dans les modalités d'y associer activement (interactivement) les étudiants, l'activité d'apprentissage pourrait être, à la limite, souvent diffusée en semi-direct. Une forte partie de l'activité ayant été pré-enregistrée : documents d'enquêtes, dossiers, exercices de simulation, etc. Cela signifie qu'une activité de téléenseignement interactif peut être autre chose que seulement une télé-conférence ou une réunion/séminaire à distance. L'important est de garantir un pouvoir réel d'intervention des étudiants dans le processus d'apprentissage et de considérer la période de télé-diffusion comme le principal moment de contact entre ceux et celles qui sont inscrits à l'activité. Il convient d'ajouter, enfin, que les modalités concrètes qu'il faudra choisir varieront, en fonction du nombre de participants. Il est plus facile et efficace de faire du télé-travail en direct, impliquant la possibilité de participation de tous, quand il s'agit d'un nombre restreint de personnes...
- 14 Il faut d'autre part insister sur le fait qu'une activité de télé-enseignement interactif exige que l'on travaille toujours avec et pour une clientèle spécifique. Si les modalités varieront en fonction du nombre, il faudra toutefois toujours bien connaître ceux avec qui/pour qui on entreprend l'activité. C'est là, bien sûr, l'une des conditions premières de n'importe quelle activité d'enseignement. Une condition qu'on oublie souvent de prendre en compte en s'arrêtant trop exclusivement aux impératifs d'un « contenu » d'apprentissage à délivrer. L'apprentissage interactif exige une attention toute particulière aux processus, au climat, à la tonalité..., au contexte dans lequel se fait l'activité d'apprentissage d'un contenu. Cela est d'autant plus nécessaire que le télé-enseignement s'effectue par le moyen de la télévision, par le moyen d'un langage visuel et sonore dont il faut penser les significations spécifiques qu'il émet en relation avec les objectifs que l'on poursuit.
- 15 Mentionnons enfin quelques autres conditions particulières nécessaires au télé-enseignement interactif :
- a) il faut faire servir la « machine télévisuelle » et les technologies qu'on utilisera aux exigences du rythme d'apprentissage. L'on doit y prendre les moyens de prendre le temps qu'il faut... ;
 - b) les caméras (ou la caméra) doit se comporter comme si elle était l'œil du téléspectateur-téléacteur étudiant ;
 - c) le professeur est un animateur pédagogique attentif et capable d'interpeller ; un animateur pédagogique qui ne se sent pas menacé et qui est capable de travailler avec ce qui est apporté à travers les interactions. Sa tâche, à ce niveau, sera souvent de proposer une méthode, de se centrer sur les processus et sur les moyens qui permettent aux intervenants à distance de développer des habiletés à identifier leurs propres savoirs, leurs besoins de connaissances neuves, à savoir les exprimer, à savoir opérer un retour critique et analytique, à savoir faire des liens, à savoir intégrer de nouvelles informations ou connaissances, etc. Il est un animateur pédagogique capable de susciter, demander la participation et de la supporter... ;
 - d) une activité de télé-enseignement interactif exige l'organisation et la gestion d'un système de communication permanente entre les participants à l'activité avant, pendant et après qu'elle a eu lieu.

Formules possibles de télé-enseignement interactif « en direct »

- 16 Nous énumérerons et décrirons ici, très brièvement, les principales formules que nous avons expérimentées. Elles ont été explorées dans un contexte de recherche et d'expérimentation avec tout ce que cela peut comporter d'erreurs et de tâtonnements. Il s'agissait, enfin, d'activités réalisées dans un contexte d'éducation populaire. Nous pensons que ces formules et sans doute beaucoup d'autres à imaginer et à inventer, pourraient être exploitées dans des contextes d'apprentissages plus formels.

Jeu de rôle et improvisation

- 17 Cette formule d'activité doit être diffusée « en direct ». En studio l'animateur est assisté d'une équipe de « joueurs » dont le rôle sera de servir d'interlocuteurs aux téléspectateurs. Cette équipe peut être composée de téléspectateurs préalablement invités à venir en studio ou de personnes ressources pertinentes. L'animateur a pour fonction de présenter le thème général de l'activité, de même que les règles du jeu aux participants en studio et à domicile. Les téléspectateurs sont invités à communiquer par téléphone avec le studio où l'animateur leur assigne un rôle pré-établi à jouer. Pendant que, chez lui, le téléspectateur prend quelques secondes pour bâtir son rôle et son jeu, l'équipe des joueurs du studio en fait autant et désigne celui (ou ceux) d'entre eux qui joueront avec le téléspectateur. Le jeu, minuté par l'animateur, commence à son signal. Le jeu devient alors un dialogue entre un joueur du studio et un autre joueur, le téléspectateur au téléphone devant l'écran de son téléviseur.
- 18 La réussite de cette activité repose sur la pertinence du thème général et des rôles proposés en fonction de la « clientèle visée », sur le pouvoir accordé au téléspectateur de « commander » les images ou plans de caméras qu'il désire et sur une complicité explicite de la part des deux joueurs à distance. L'objectif pédagogique et didactique consiste ici à inciter les téléspectateurs à puiser dans leur expérience propre les éléments de jeu et de contenu que leur suggèrent le thème et les rôles qui sont assignés. Il s'agit d'une formule télé-active pour les téléspectateurs qui téléphonent pour jouer et pour tous les autres. Pour ces derniers, l'incitation de l'animateur et la dynamique des jeux de rôles interprétés par les autres télé-acteurs les conduisent en effet à imaginer leur propre jeu.
- 19 Il est recommandé de prévoir une période de retour sur le processus et les contenus apportés à l'occasion de l'émission elle-même ou d'une émission subséquente, s'il s'agit d'une série.

Apprendre un contenu en le faisant

- 20 Comment écrire les paroles d'une chanson ? Quelles sont les règles de construction d'une bande dessinée ? Comment se fait la mise-en-scène d'un texte dramatique ? Comment concevoir un message publicitaire ? Comment défendre une cause devant un tribunal de la régie du logement ? etc. Cette formule d'activité doit être diffusée *en direct*. Il s'agit pour l'animateur de poser dès le départ les règles du jeu et d'identifier les tâches demandées aux téléspectateurs. Quelques personnes ressources accompagnent l'animateur en studio.

Exemples

a) Écrire les mots d'une chanson

- 21 En studio : animateur, personnes-ressources (musicien et interprète), matériel/accessoires (piano, tableau). Accessoires préalablement choisis de même que la musique et le thème de la chanson. Les téléspectateurs sont invités à communiquer au studio, par leur téléphone, les paroles qu'ils ont créées. Les personnes ressources discutent et font avec eux, sur le champ, les corrections requises, s'il y a lieu. Il y a ensuite interprétation, commentaires et explications pertinentes. Les téléspectateurs sont invités à proposer d'autres strophes, à commenter et à enrichir l'ensemble de la production en train de se faire. .
- 22 Il est possible, avec cette formule, de travailler à distance avec des petits groupes. On se trouve alors en situation de « création collective ».
- 23 *Objectif*: apprendre en le faisant certaines règles de composition des paroles d'une chanson.

b) Faire une bande dessinée

- 24 En studio : animateur, dessinateur et matériel pertinent (crayons, papier, tableaux). L'équipe ressource convient au préalable du nombre de personnages, du thème de l'histoire et du nombre de ses séquences. On demande aux téléspectateurs de suggérer la trame précise de l'histoire : type des personnages, situation, lieux, événements, paroles etc. Les dessinateurs exécutent les dessins à partir des informations et directives données par les téléspectateurs. En tant que personne ressource, le dessinateur suggère les corrections et apporte les explications pertinentes aux téléspectateurs, à partir de ce que ces derniers suggèrent.
- 25 *Objectif*: apprendre les étapes de production et les règles de construction d'une bande dessinée.

c) La mise-en-scène

- 26 En studio : animateur, deux comédiens, un metteur en scène, quelques accessoires. L'équipe-studio a préalablement conçu un court dialogue dramatique. Les téléspectateurs sont invités à définir les caractéristiques des personnages (métier, lieu d'habitat, âge, etc.), la situation ainsi que les grandes lignes du jeu dramatique. Les comédiens interprètent le dialogue dramatique à partir des directives que leur donnent les téléspectateurs et ces derniers interviennent ensuite pour proposer des corrections ou donner leur satisfaction de l'interprétation exécutée. Les comédiens et autres ressources-studio profitent de l'occasion pour donner les informations et explications pertinentes.
- 27 *Objectif*: comment se fait la mise-en-scène d'un texte dramatique et aussi, découvrir sa propre activité imaginaire lorsqu'on lit un texte.

Résolution de problème

- 28 En studio : animateur, personnes ressources, matériel didactique et accessoires. L'équipe-studio a préalablement déterminé une problématique présentée aux téléspectateurs sous la forme d'un cas singulier. L'on suggère aux téléspectateurs les étapes d'une démarche permettant de « résoudre » le cas présenté. Ces derniers sont invités à communiquer leurs propres informations, expériences, hypothèses de solution. L'animateur et les personnes ressources questionnent, font référence aux interventions précédentes, résumant, relancent, etc.
- 29 La finale d'une telle activité prend la forme d'une synthèse des principales informations et hypothèses de solution apportées par les téléspectateurs. Elle est enrichie des interactions qu'ils ont eues entre eux, de même qu'avec les personnes ressources présentes en studio.
- 30 *Objectif*: apprendre à puiser dans ses propres informations, expériences, certains éléments pour résoudre un problème. Apprendre à observer et à enrichir ses savoirs de ceux des autres. Développer une attitude autonome et complémentaire à l'égard des spécialistes.

Construction d'un contenu

- 31 En studio : animateur, une personne ressource (si nécessaire) matériel et accessoire (tableau). L'animateur propose un thème de travail, par exemple : « le stress ». Les téléspectateurs sont aussitôt invités à communiquer ce qu'ils savent du sujet par téléphone. En studio, l'animateur prend note, questionne, fait préciser, relance la démarche en formulant de nouvelles questions à partir des interventions précédentes. Cette démarche, si elle est bien faite, permet de constituer un tableau d'informations justes ou imprécises, de stéréotypes et de préjugés, d'expériences vécues ou observées, de questions, etc. Cette démarche part de ce que savent, ignorent, vivent les téléspectateurs visés et a pour résultat, la production d'un savoir enrichi par la diversité des interventions reçues et le travail de synthèse de l'animateur.
- 32 Cette étape terminée, l'animateur fait le point des connaissances communiquées en rapport avec d'autres connaissances-informations-explications non exprimées. Cette intervention de l'animateur se greffe aux contenus déjà apportés par les téléspectateurs.
- 33 Dans une dernière étape, l'animateur demande aux téléspectateurs s'ils trouvent sa synthèse adéquate et s'ils comprennent, dans une dynamique de rétroaction.
- 34 *Objectif*: apprendre à valoriser ses propres connaissances-expériences. Enrichir ses connaissances de celles des autres. Greffer l'apprentissage d'un contenu-sujet particulier sur les langages-expériences de ceux à qui l'on adresse l'activité. Greffer les compléments requis d'informations aux connaissances-expériences de ceux avec qui l'on fait l'activité.

L'expert téléspectateur

- 35 En studio : l'animateur et une (deux) personne(s)-ressource(s) recrutée(es) préalablement parmi les téléspectateurs « inscrits » ou « assidus » à la série d'activités d'apprentissage. L'animateur présente ces experts-téléspectateurs, les interviewe et invite aussitôt les téléspectateurs à l'écoute à questionner, discuter.
- 36 *Objectif* : valoriser les savoirs-expériences des « téléspectateurs » ; permettre l'acquisition d'informations, de connaissances collées aux réalités quotidiennes de la population visée par l'activité.

L'enquête

- 37 En studio : animateur, personnes-ressources, matériel et accessoires (tableau, carte, vidéo, diapositive, etc.).
- 38 Par exemple : un organisme écologique invite les citoyens-ennes à se faire enquêteurs dans leur milieu pour l'aider à identifier des sites de déchets toxiques dans une région spécifique.
- 39 Après avoir présenté le sujet de l'enquête, expliquer avec illustrations et témoignages la nature d'un déchet toxique, les indices de repérage, etc., l'animateur demande aux téléspectateurs de téléphoner au studio les informations et observations qu'ils ont faites et recueillies dans leur propre milieu. Les personnes-ressources du studio interviewent alors le téléspectateur-enquêteur pour vérifier la pertinence de ses informations. C'est alors l'occasion de donner - ad hoc - plus d'explications et de connaissances sur la nature d'un déchet toxique et ses effets sur l'environnement.
- 40 L'équipe-studio va faire les vérifications requises sur les sites identifiés par les téléspectateurs et en fait rapport lors de l'émission subséquente.
- 41 *Objectif* : apprendre à observer et recueillir des informations. Apprendre à enrichir ses connaissances à partir d'une activité concrète dans son propre milieu. Participer à un projet collectif/communautaire.

Séminaire a distance

- 42 En studio : un - deux animateurs. Tableaux. Les téléspectateurs participants sont regroupés en divers endroits et reliés entre eux et avec le studio en télé-conférence téléphonique. Ils se sont au préalable « inscrits » au séminaire et ont reçu, quelques semaines avant l'activité, un « ordre du jour ».
- 43 L'animation du séminaire est faite par les animateurs du studio. Ces derniers dirigent les échanges et font les synthèses et relancent les discussions pertinentes. Les participants ont été invités au préalable à faire parvenir à l'équipe de production toute forme de matériel visuel et/ou sonore qu'ils ont l'intention d'utiliser lors de leurs interventions. Cette formule de séminaire-à-distance par voie télévisée et téléphonique est pertinente dans les cas où il s'agit d'individus/petits groupes géographiquement éloignés. Il est bien sûr possible de réaliser cette activité en multi-directionnalité son-image si l'on en a les moyens financiers et techniques.

Réunion à distance

- 44 Exemple : un groupe communautaire convoque la population de sa région, ou de son quartier à une réunion, assemblée, session de formation, etc. Ceux-celles qui peuvent se déplacer se rendent au studio, les autres sont invités à participer à la réunion depuis leur domicile devant leur téléviseur. Ils ont la possibilité d'intervenir dans la réunion par communication téléphonique.
- 45 En studio : les animateurs et les participants. L'activité se déroule en fonction d'un ordre du jour pré-établi et adopté par les participants. Une-plusieurs personnes sont appelées à accueillir les participants à distance.

Support à un apprentissage

- 46 En studio : animateur, personnes-ressources, matériel didactique. Cette activité est essentiellement une rencontre à distance entre un formateur/un professeur et un groupe d'étudiants inscrits à une activité spécifique d'apprentissage. Cette rencontre a pour but de répondre aux questions des étudiants, leur communiquer des informations (bibliographie, entrevue, compte-rendu d'activités, etc.), discuter, donner aux étudiants l'occasion d'échanger entre eux, etc.

Entrevues avec spécialistes

- 47 En studio : l'animateur et un spécialiste invité, matériel et accessoire. L'animateur présente l'invité et le thème de l'entrevue préalablement préparé en fonction des besoins identifiés de la clientèle visée. Cette préparation sert à structurer minimale ment le déroulement de l'entrevue.
- 48 L'entrevue peut commencer par un court échange entre l'animateur et l'invité, par un bref topo de l'invité ou par une simple présentation du thème et de l'invité faite par l'animateur. Les téléspectateurs sont invités à téléphoner pour questionner et discuter avec l'invité. L'entrevue est entrecoupée de résumés, de synthèses et d'explications plus élaborées, lorsque cela s'avère nécessaire.
- 49 L'on peut varier la formule et la « systématiser » davantage. L'on peut par exemple construire l'activité sous la forme d'un cours : exposé et explications suivis de questions et de discussions avec les téléspectateurs.
- 50 *Objectif* : diffuser-vulgariser un contenu spécialisé en fonction des langages, besoins, situations de ceux à qui l'on s'adresse. Faire un apprentissage systématique.

Apprentissage sur demande

- 51 Cette formule pourrait s'appeler « télé-service-d'apprentissage ». Il s'agit d'une série de plusieurs émissions régulières (minimum : 13 émissions de 60/90 minutes).
- 52 Après avoir préalablement identifié des ressources et des champs thématiques ou disciplinaires, l'équipe de production élabore « Un catalogue », un « menu » qu'elle

présente aux téléspectateurs lors des deux - trois premières émissions. Ces derniers sont alors invités à communiquer avec l'animateur le sujet-thème qui les intéresse et plus particulièrement le « point de vue » sous lequel ils voudraient le voir abordé. Après deux, trois émissions consacrées à recueillir les demandes de téléspectateurs, l'équipe de production établit un programme et informe les téléspectateurs du jour où le sujet qui les intéresse sera traité.

- 53 Le traitement de chacun des thèmes-sujets fait l'objet d'une préparation qui tient compte des « points de vue » formulés préalablement par les téléspectateurs.
- 54 Toutes ces émissions sont diffusées en direct avec la participation des téléspectateurs : ces derniers sont invités à intervenir par le moyen du téléphone pour questionner, discuter et apporter des compléments d'informations puisées dans leur savoir-expérience. *Cette formule peut aussi être réalisée d'une autre façon* : au lieu d'identifier préalablement des ressources et des champs thématiques, l'équipe de production et les animateurs consacrent deux ou trois émissions à explorer les demandes/attentes des téléspectateurs et procèdent à partir de cela à la recherche des ressources requises. Ces ressources peuvent être puisées tout autant dans les milieux spécialisés de la recherche et de l'intervention que parmi les téléspectateurs eux-mêmes. Les téléspectateurs peuvent aussi suggérer le nom de personnes-ressources. Le programme est par la suite communiqué aux téléspectateurs.

Conclusion

- 55 Tout cela, ce n'est pas du rêve et de l'utopie. Les conditions pour le faire sont là et se développeront encore plus. Ce qui importe c'est qu'on abandonne une fois pour toutes l'idée qu'il s'agit de FAIRE DE LA TELEVISION. Ce qui manque, c'est la décision de s'y lancer pour de bon, d'expérimenter et de rechercher dans la voie d'une pédagogie et d'une théorie de la formation interactive des connaissances tout autant que dans le champ des moyens et des langages de l'image et du son en télé-enseignement interactif.

ANNEXES

ELEMENTS POUR UNE DEFINITION DE LA TELEVISION EDUCATIVE

La télévision éducative (« instructional ») :

- fait de la formation générale ;
- appuie et complète des enseignements faits dans les réseaux d'éducation ;
- fait de la formation spécialisée ;
- appuie des actions et des politiques du Ministère de l'Éducation Nationale et d'autres Ministères ;
- offre de la formation à distance en complémentarité avec d'autres média, notamment l'imprimé et les technologies informatiques ;
- mène des actions éducatives qui visent à favoriser l'adaptation des attitudes et des

- mentalités aux nouvelles situations sociales et culturelles ;
- informe sur l'École et sur l'ensemble du monde de l'éducation ;
- offre aux enseignants un point de contact et d'information tout en stimulant leur réflexion ;
- rassemble les divers agents de l'éducation : élèves et étudiants, enseignants, parents, spécialistes divers, intervenants éducatifs divers.

Pour arriver à ses fins, la télévision éducative (« instructional ») utilise un processus qui lui est propre dont voici les principales caractéristiques :

- elle s'appuie sur une problématique à caractère social et/ou éducatif :
ex. milieux socio-économiquement faibles/démunis
les enfants
les parents
les personnes âgées ;
- l'arrivée de l'informatique dans les foyers, à l'École, dans
les milieux de travail ;
- l'analphabétisme ;
- l'apprentissage des sciences ;
- le choix des carrières ;
- la formation professionnelle ;
- etc.
- elle élabore un « design » d'intervention éducative qui comprend notamment des objectifs généraux et particuliers et une/ou des stratégies pour atteindre ces objectifs ;
- elle vérifie et expérimente ses hypothèses de travail ;
- elle utilise toutes les capacités du médium télévision pour réaliser la part du « design » pédagogique compatible avec la télévision. Elle infléchit le médium et le développe pour en faire un meilleur outil ;
- elle vise des auditoires ciblés au préalable ;
- elle vérifie si ses objectifs ont été atteints ;
- elle s'associe à des partenaires extérieurs pertinents pour mieux atteindre ses objectifs.

RÉSUMÉS

Alors que les technologies des télécommunications se développent dans les années 1980s l'auteur s'interroge sur les conditions pratiques et intellectuelles de la mise en œuvre d'un enseignement à distance, par le biais de la télévision. Il questionne notamment la notion d'interactivité et les conditions de sa mise en œuvre. Ce qui est au centre de cette problématique c'est la distance : l'animateur-enseignant ne doit pas oublier à qui il s'adresse pour garder intacte la notion d'enseignement interactif. On trouvera des exemples concrets de téléenseignement à la fin de l'article.

INDEX

Keywords : distance learning, educational audiovisual, interactive learning, ICTE

Mots-clés : téléenseignement, audiovisuel éducatif, apprentissage interactif, TICE

AUTEUR

MICHEL PICHETTE

Michel Pichette, Direction de la Télévision Educative Formelle, Radio-Québec